ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°402 | ÉTÉ 2020

www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE 09 DES VACANCES D'ÉTÉ PARTICULIÈRES

PAGE 06 INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Gonfreville l'Orcher

Dès le début de la crise sanitaire et pendant le confinement, de nombreux agents municipaux et du CCAS étaient mobilisés pour rendre le meilleur service public possible aux usagers.

©Ehpad *Les Charmettes*

VIGILANCE ET BIENVEILLANCE AUPRÈS DES AÎNÉS

Les mesures de confinement des résidents de l'Ehpad *Les Charmettes* ont démarré une semaine plus tôt que la date du confinement national (17 mars). Le protocole sanitaire et de biodésinfection a été renforcé. L'ensemble du personnel de l'établissement a répondu présent pour prendre soin des 63 résidents et leur proposer des activités et des moments d'échanges dans le respect des gestes barrières : soins "bien-être", animations couloirs, repas servis sur le pas de porte des chambres. Des visioconférences ont été organisées avec les familles jusqu'à la mise en place des visites. Dans les deux résidences autonomie de la commune, des actions ont également été menées par les agents pour adoucir le quotidien des aînés et rompre l'isolement : animations quotidiennes sur les paliers (jeux coopératifs, de mémoire…), gym douce et quiz sur les balcons, marche dans les jardins…
Retrouvez les albums photos sur la **page Facebook de la Ville**

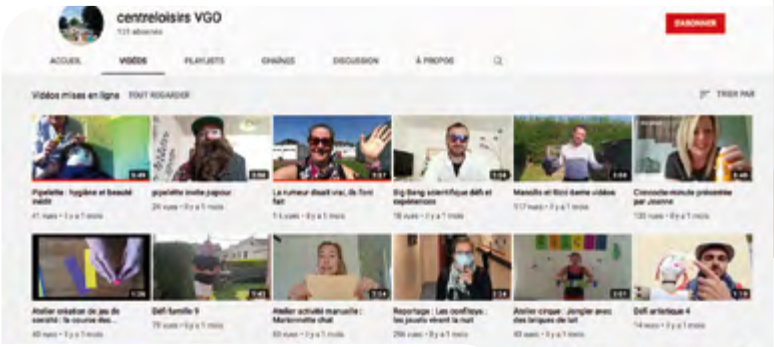

DES ANIMATIONS VIRTUELLES À GOGO

Les vacances scolaires de printemps ont été particulières. La Municipalité a voulu proposer des activités aux jeunes gonfrevillais à distance, afin de maintenir le lien et d'animer les journées en confinement. Les équipes d'animateurs Enfance et Jeunesse ont rivalisé d'inventivité sur les réseaux sociaux, via une chaîne Youtube créée pour l'occasion, une diffusion sur la page Facebook de la Ville et un chat sur l'application Discord pour rester en contact avec les familles. Le programme a été chargé et varié pour toutes les tranches d'âges du centre de loisirs : Ateliers créatif, culinaire, cirque, scientifique, musical, jardinage, sportif se sont succédés ; des petits défis et concours ont été lancés. Du côté de la Jeunesse, ce sont des salons thématiques virtuels qui ont été créés sur Discord en complément des vidéos de remise en forme, des tutos bien-être ou encore des tournois en ligne.
Visionnez toutes les vidéos sur la **chaîne Youtube centreloisirs VGO**

À L'ÉCOUTE DES USAGERS

Pendant toute la durée du confinement, un accueil physique et téléphonique a été assuré à l'hôtel de ville, mais aussi dans les mairies annexes aux jours et horaires habituels (et même pendant les vacances scolaires de printemps). Très rapidement, les bornes d'accueil ont été équipées d'écran de protection en plexiglas par des agents de la Régie technique. Les démarches administratives ont dû être limitées aux demandes urgentes et les prises de rendez-vous à l'Etat-Civil et au CCAS sont devenues la norme. Les agents municipaux d'accueil se sont relayés pour gérer les très nombreux appels téléphoniques des usagers et répondre au mieux à leurs questionnements. Idem pour les agents du service Communication qui répondaient aux sollicitations des habitants via **la page Facebook de la Ville**.

©VGO

L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS MOBILISÉS

Durant toute la période de confinement, la Ville a maintenu ses accueils périscolaires à destination des enfants des personnels mobilisés pour la gestion de crise (personnels soignants, agents des Ehpad, policiers…). Un accueil de loisirs physique leur était aussi proposé le mercredi et pendant les vacances d'avril. Les activités de loisirs se sont déroulées exceptionnellement au sein de l'école Turgauville, les locaux habituellement dédiés aux activités périscolaires étant plus fonctionnels. Munis de masques, les animateurs municipaux ont dû adapter leurs activités pour respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Pour permettre cet accueil des enfants dans de bonnes conditions, il faut aussi souligner le travail des équipes d'agents d'entretien qui ont assuré deux fois par jour la désinfection complète des locaux, et la production et la livraison des repas par la cuisine centrale.

©VGO

DISTRIBUTION DES MASQUES À LA POPULATION

Dès le début du mois d'avril, la Municipalité avait procédé à la commande de 12 000 masques lavables via une commande groupée de la Communauté urbaine. Toutefois, la livraison a tardé et s'est faite au compte-goutte dans les communes de l'agglomération. Début mai, la Ville disposant de seulement 2600 masques s'est résolue à limiter la distribution à près de 2000 Gonfrevillais âgés de 60 ans et plus. Puis le 15 mai, après un travail de mise sous pli fastidieux, une vingtaine d'agents municipaux (chasuble rouge) et une dizaine de volontaires de la Réserve communale de sécurité civile (chasuble violet) ont sillonné la ville pour remettre gratuitement à l'ensemble des habitants (à partir de 11 ans) leur masque de protection. D'autres distributions se sont ensuite tenues au cas par cas pour palier les éventuels erreurs et oublis.
Plus de photos sur la page **Facebook de la Ville.**

LE PRÉCIEUX TRAVAIL DES AGENTS D'ENTRETIEN

Que ce soit dans les services municipaux restés ouverts, à l'Ehpad, dans les résidences autonomie ou dans les écoles, les agents d'entretien sont à pied d'œuvre pour garantir les conditions d'hygiène règlementaires en vigueur. Les équipes mobilisées ont été renforcées, faisant appel notamment au personnel habituellement affecté dans les équipements sportifs et des salles des fêtes, fermés depuis le début de la crise. Les agents d'entretien sont particulièrement vigilants au nettoyage des points de contacts (poignée de porte, interrupteur, rampe…), des sanitaires et des locaux ouverts au public. Dans les écoles, en journée, les agents se sont chargés régulièrement de la désinfection de tous les points de contacts et des locaux communs. Après les cours, chaque classe, chaque bureau, chaque chaise étaient minutieusement désinfectés.

CONTACTEZ-NOUS
REDACTION-ACTUALITES@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Alban Bruneau a été élu maire de Gonfreville l'Orcher lors du conseil municipal d'installation le 28 mai.

UN ÉTÉ ENSEMBLE

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, VICE-PRÉSIDENT DU HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Cette année encore, nombreux sont ceux qui ne pourront pas partir en vacances, faute de moyens ou du fait de l'épidémie de Covid-19. Nous avons donc décidé d'adapter les services que nous vous proposons durant la période estivale, non pas pour les diminuer mais au contraire pour les renforcer.
Ainsi les "Jeudis de l'Été" seront remplacés par un programme d'animation riche et varié tout au long de l'été, qui se déclinera sur trois sites différents à raison de trois spectacles par site, soit neuf spectacles d'envergure. Cette offre respectera bien évidemment les protocoles de sécurité afin de garantir une sécurité maximale pour tous.
Les activités en direction des jeunes seront également maintenues, que ce soit les séjours pré-ados en Normandie, les escapades ados à Magland ou le dispositif "Tickets vacances". Par ailleurs, les animateurs du service Jeunesse proposeront une multitude d'activités et des sorties loisirs dédiées aux 13-25 ans.
Le dispositif des paniers culturels qui vous permet de réserver des livres, jeux, cd, dvd à la médiathèque se poursuivra à l'identique. Quant aux aires de jeux, elles ont rouvert le 22 juin et la piscine Gd'O le 6 juillet.
En revanche, la Fête de la ville ne pourra pas se tenir pour les raisons sanitaires que vous connaissez. Mais je ne doute pas de pouvoir vous y retrouver à nouveau pour l'édition 2021.
A Gonfreville l'Orcher vous le savez, nous nous sommes depuis longtemps engagés pour donner la priorité à l'humain et aux solidarités. C'est sur cette base que nous avons géré la crise sanitaire et c'est sur elle que nous nous appuierons demain face à la crise économique qui s'annonce. Toutes les études démontrent en effet que les quartiers populaires sont les plus touchés par les conséquences de la pandémie. La décision d'ordonner un confinement sur le plan national était nécessaire. Mais les mesures d'accompagnement à la hauteur du choc économique généré, le sont tout autant. Or, le président Macron n'a fait que prendre acte des plans de licenciements annoncés. Quant au nouveau gouvernement, il entend manifestement poursuivre sur la même voie que ses prédécesseurs, à savoir protéger les nantis au détriment de la majeure partie de la population.
A Gonfreville, nous refusons que les citoyens soient les seuls à payer les pots cassés. C'est pourquoi nous serons à vos côtés cet été et à la rentrée dans les combats qui s'annoncent et que j'espère nous mènerons ensemble.

PAGE 08

MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 10
- Une pétition et un vœu pour l'école de Gournay
- L'accueil social au service des plus vulnérables

PAGE 10

Directeur de la publication **Alban Bruneau**
Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**
Conception graphique **Sabine Turpin**
Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune, Romuald Malandain**, **Sylvestre Hautot** (Atelier d'Impression) et **Alexandra Ferreira**
Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris** (sauf mentions contraires)
Nombre d'exemplaires **5000**
Distribution **ESAT de l'Estuaire** et **Ville de Gonfreville l'Orcher**
Numéro de Commission paritaire **41 770**
Rédaction, photographies, montage PAO et impression **Service Communication** (Pôle Population) **de la Ville de Gonfreville l'Orcher**
Tél. **02 35 13 18 38**
Courriel **redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr**

PAGE 11

PAGE 12

MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 11 À 13
- Fonctionnement des services municipaux pendant l'été
- Un nouveau bureau de poste

PAGE 14

DR

©Michel Cavalca

PAGE 15

MA VIE EN VILLE

PAGES 14 À 15
- Programme Un été ensemble
- Rentrée culturelle : Tutu

Mot de la rédaction : après trois mois d'interruption de parution due à la crise sanitaire, votre magazine d'informations municipales *Actualités* revient pour une nouvelle édition estivale. Le prochain numéro paraîtra courant septembre. Bonne lecture.

Photo de Une : pendant l'été, les enfants inscrits au Centre de loisirs sont répartis dans quatre lieux. Ici, les enfants de 10 ans accueillis à l'école Jean-Jaurès.

©VGO

FACE À FACE

COVID-19

UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

Pour faire face à la situation de crise inédite due à l'épidémie de Covid-19, le plan communal de sauvegarde a été déclenché mi mars. Avant même la période de confinement, une cellule de crise a été mise en place à la mairie et le plan de continuité d'activités a dû être rapidement imaginé. Retour sur une gestion de crise au long cours… même si la Municipalité ne baisse pas la garde.

Une cellule de crise, pilotée par le maire avec le premier adjoint, la direction générale et les directeurs de pôle de la collectivité, s'est réunie quotidiennement pour recenser les problématiques, répondre aux urgences et ajuster l'organisation au vu des effectifs, de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales. *"Dès le début de la crise, le maire nous a donné très rapidement les priorités de travail : assurer la sécurité de tous, accompagner les Gonfrevillais les plus vulnérables et préserver les agents municipaux qui ne devaient pas faire les frais de la crise"*, explique Axelle Jouvin, directrice générale des services de la mairie. La première urgence a été de mettre en œuvre le confinement. *"Il a fallu assurer très rapidement la communication des mesures prises auprès de la population et des agents, et également organiser très vite l'accueil des enfants des personnels soignants, gérer les conséquences administratives, prendre les différents actes juridiques nécessaires… Tout cela dans un flou réglementaire total car aucun texte ne prévoyait les conséquences pratiques d'une telle situation."*

Parallèlement, le plan de continuité d'activité a été défini collectivement. *"Nous avons répertorié les services indispensables à maintenir dans ce contexte de crise, ceux qui assurent les missions régaliennes, ceux qu'il fallait fermer ou au contraire renforcer… puis il fallait déterminer si leurs fonctionnements nécessitaient une présence des agents ou si un dispositif de travail à distance pouvait être mis en place… Nous avons évalué les conséquences du confinement et de la fermeture des services et équipements municipaux pour les habitants. Par exemple, l'une des premières volontés municipales a été d'augmenter le montant des chèques d'accompagnement pour les familles les plus modestes"* (voir p10). Pour Christian Chicot, directeur du pôle Population, *"l'une des principales difficultés à gérer sont les interrogations et inquiétudes des usagers. Les agents d'accueil ont été très sollicités ainsi que les agents du service Communication pour rassurer et expliquer les décisions."*

Avec le déconfinement, la reprise progressive des activités a été préparée. Les efforts ont d'abord été déployés sur la réouverture des écoles. *"Il a fallu mettre en place les conditions d'hygiène indispensables à la reprise en fonction du protocole de l'Education nationale, évaluer nos capacités d'accueil en fonction des effectifs mobilisables… La difficulté principale a résidé dans les informations officielles qui arrivaient au compte-goutte, et qui parfois se contredisaient. Après des annonces officielles, on nous a laissé souvent peu de temps pour réagir et s'organiser"*, déplore Axelle Jouvin.

La réouverture des services au public est progressive depuis le 18 mai. Cette reprise est adaptée aux protocoles en place pour offrir un maximum de services, mais également un maximum de précautions. Le retour à la normale n'est pas encore acquis et la Municipalité se veut prudente. Toutefois, les élus et les agents municipaux se mobilisent pour proposer un programme d'activités et d'animations estivales (p.14/15) et préparer la rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Lors du conseil municipal du 29 juin, les élus ont voté le versement d'une prime exceptionnelle non imposable en juillet aux agents municipaux qui ont dû être mobilisés en présentiel pendant le confinement, ainsi qu'une allocation forfaitaire (participation aux frais de fonctionnement) pour les agents ayant télétravaillé pendant la période. *"Nous venons d'adopter deux délibérations, mais les agents publics méritent mieux qu'une prime. Depuis plusieurs années, les élus communistes et républicains demandent la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, gelés depuis 2010*, souligne Marc Guérin, premier adjoint au maire, en charge du service public communal. *Cette crise sanitaire nous a rappelé qu'il existait des métiers essentiels pour la population. Je pense évidemment aux personnels des hôpitaux, des Ehpad, mais aussi aux employés communaux. Lors de ses différentes allocutions, le président Macron a parlé de "dévouement", de "gratitude", de "quoi qu'il en coûte…" Or, louer les mérites des agents publics est une chose, agir pour que leur engagement soit reconnu en est une autre. S'il est sincère, il doit d'urgence mettre ses actes en rapport avec ses paroles en revenant sur la loi dite "de transformation de la fonction publique", texte destructeur pour le statut de la fonction publique ; mais aussi en revalorisant significativement le point d'indice des fonctionnaires."*

VIE MUNICIPALE

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

RETROUVEZ LE TROMBINOSCOPE COMPLET DES ÉLUS SUR LE SITE INTERNET WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

La séance d'installation du conseil municipal s'est tenue le 28 mai dans la salle des fêtes Arthur-Fleury. Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire et des adjoints au maire.

Lors de l'élection municipale du 15 mars, la liste *Ensemble vivre notre ville*, conduite par Alban Bruneau maire sortant, a obtenu 1996 voix. Etant la seule liste en présence, les 29 candidats ont obtenu un siège. En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, l'installation du conseil municipal, initialement prévue le 21 mars, s'est tenue le 28 mai, en respectant les règles de distanciation physique, sur invitation limitée aux deux élus réservistes (qui pourraient être amenés à entrer au Conseil municipal en cas de sièges devenus vacants), au Député Jean-Paul Lecoq et aux représentants de la presse.

A l'issu du vote des conseillers, Alban Bruneau a été élu à l'unanimité maire de Gonfreville l'Orcher. Le premier magistrat a tenu à exprimer ses *"remerciements aux Gonfrevillais et Gonfrevillaises qui ont renouvelé, le 15 mars, leur soutien à la Municipalité."* Dans ce contexte de crise sanitaire, le maire a tenu à souligner le rôle indispensable des services publics, pourtant *"ces services essentiels sont portés par des professionnels qui comptent parmi les plus bas salaires... Les agents publics ont besoin de notre soutien ! Ils ont besoin d'une rémunération à la juste hauteur de leur engagement et de leur utilité afin de permettre de vivre dignement. A commencer par le dégel de leur point d'indice, et non seulement une prime !"*

Après avoir expliqué les difficultés de gestion de la crise liées aux consignes et informations contradictoires des services de l'État, le maire a déclaré que *"la vie normale va progressivement reprendre ses droits, même si nous ne connaissons pas encore l'horizon. Pour l'heure, le service public communal continue de s'adapter pour que tout soit prêt le moment venu. Puis nous engagerons ensemble, élus et citoyens, avec le concours des associations, des syndicats, des autres organisations collectives et instances de concertation, la mise en œuvre de l'ambitieuse feuille de route voulue et validée par les électeurs en mars. Pour une Ville toujours plus solidaire et humaine. L'humanité, la proximité, l'éco-citoyenneté soutenant l'ensemble des politiques publiques existantes, à développer ou à créer au cours des six prochaines années..."*

Ensuite, les élus ont procédé à l'élection des adjoints au maire. Comme le mandat précédent, ils sont au nombre de huit : Marc Guérin conserve sa place de Premier adjoint, suivi de Marie-Claire Doumbia, Michel Garcia, Fabienne Dubosc, Thierry Rolland, Béatrice Lellig, Fabrice Pimor et Nathalie Couchaux (voir délégations p.13).

Après plusieurs délibérations quant à l'installation de différentes commissions et la nomination de représentants de la Municipalité dans différentes instances, la séance a été conclue par un hommage à l'historien local Michel Touzan, élu municipal de 1965 à 2001, décédé le 26 mars à l'âge de 83 ans. Les élus ont observé une minute de silence en sa mémoire.

CONSEIL MUNICIPAL

LE COMPTE ADMINISTRATIF ADOPTÉ

Le 29 juin, présenté par Marc Guérin, premier adjoint en charge des finances, le compte administratif de l'exercice 2019 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

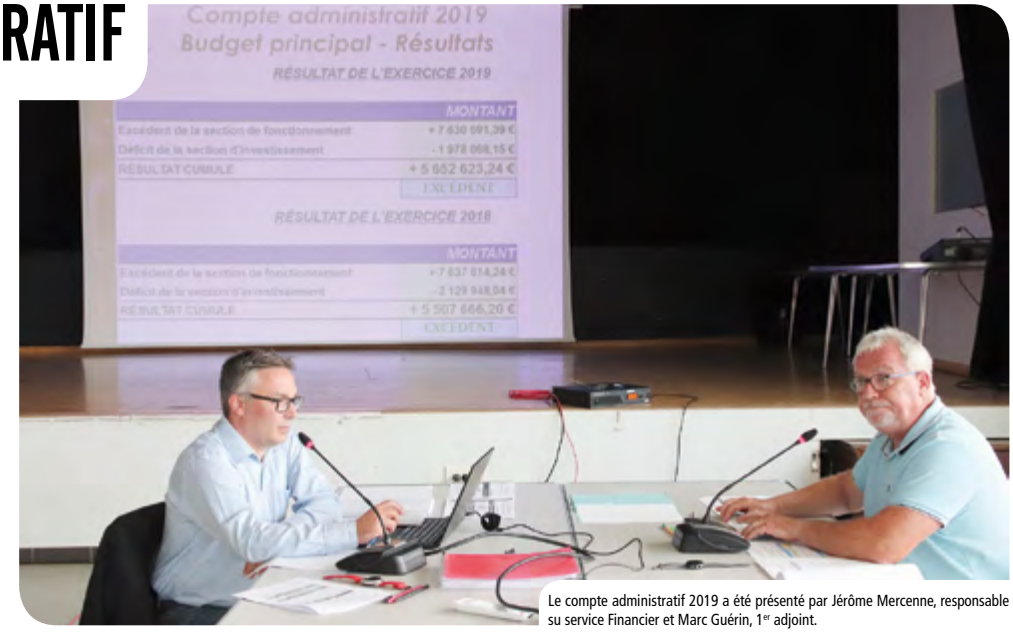

Le compte administratif 2019 a été présenté par Jérôme Mercenne, responsable su service Financier et Marc Guérin, 1er adjoint.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il permet de contrôler la gestion de la commune, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées. En section de fonctionnement, le résultat d'exécution est excédentaire avec 7 630 691€. En section d'investissement, le résultat d'exécution (avec les restes à réaliser) présente un déficit de 1 978 068€. Ainsi, le résultat global de l'exercice 2019 s'élève à 5 652 623€. *"L'excédent est relativement identique à l'année passée. La stabilité de notre budget souligne une situation financière saine. Le défi pour les années à venir est de contenir l'évolution de nos dépenses courantes afin de pouvoir continuer à financer les investissements prévus. Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette de la Ville s'élève à 14 553 089€. Celle-ci devrait s'éteindre en 2031. Il est à noter que notre capacité de désendettement est maîtrisée, elle est de 1,6 an alors que le seuil critique pour une commune commence à 11 ou 12 ans"*, explique Marc Guérin.

"Chaque année, les communes sont mises à contribution pour résorber la dette de l'Etat qui a prélevé 922 467€ sur les recettes de la commune pour 2019. Cette contribution est salée et nous n'en voyons pas les effets. Il est à craindre qu'avec la crise sanitaire liée au Covid-19, cette dette soit encore plus profonde. J'espère que l'Etat ne fera pas encore payer la note aux communes", souligne le Maire, Alban Bruneau.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

UNE AIDE POUR LES SAHRAOUIS

Chaque été, la Ville de Gonfreville l'Orcher et le comité de jumelage accueillent une dizaine d'enfants sahraouis de J'Réfia dans des familles d'accueil et en séjour à la colonie *Les Ailes Blanches* de Magland. Cet été, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les enfants n'ont pas pu faire le déplacement. Ainsi, la Municipalité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000€ pour participer à différentes actions organisées par la plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara Occidental. Ces actions visent à sensibiliser les enfants sahraouis à l'hygiène, la santé, l'environnement, à examiner leur état psychologique pendant la période estivale, à développer des activités sportives dans les camps, à participer à une campagne de nettoyage dans les quartiers, ou encore à décorer les écoles et les centres de loisirs. Fin juin, grâce à des mesures préventives et au contrôle de la propagation du coronavirus, les camps de réfugiés sahraouis et les territoires libérés de la République sahraouie étaient restés à l'abri de la contagion.

EXONÉRATION DE LOYERS ET BAUX COMMERCIAUX POUR PRÉSERVER LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19, le Gouvernement a pris des mesures de fermeture d'établissements et de confinement. La Ville de Gonfreville l'Orcher, en sa qualité de bailleur, souhaite soutenir les établissements qui ont été touchés par cette crise sanitaire. Par délibération, la Municipalité a décidé d'exonérer les entreprises, les associations exerçant une activité économique ainsi que certains professionnels libéraux qui ont dû cesser leur activité durant la période concernée, des loyers de mars et d'avril voire de juin et juillet (suivant les situations de chacun). Le montant total de ces exonérations de loyers s'élève à 23 737€.

ACHAT DE LOCAUX PRÉFABRIQUÉS

La Ville a décidé d'acquérir les bâtiments modulaires qui ont servi d'école provisoire Jacques-Eberhard pour un montant de 237 800€. Après l'ouverture de la nouvelle école, ceux-ci permettront d'accueillir diverses associations mayvillaises. Les locaux pourront également être mis à disposition de l'administration du club de handball pendant les futurs travaux de la salle Delaune.

MOBILISATION

UNE PÉTITION ET UN VŒU POUR L'ÉCOLE DE GOURNAY

PÉTITION EN LIGNE SUR HTTP://CHNG.IT/LKPXTCGY
INTÉGRALITÉ DU VŒU SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

Mi-juin, les parents d'élèves de l'école élémentaire de Gournay se sont mobilisés pour réclamer une ouverture de classe à la rentrée. Ils sont soutenus par la Municipalité qui a adopté un vœu lors du conseil municipal du 29 juin.

A la rentrée 2020, l'école élémentaire de Gournay comptera des classes de 27 élèves à double et triple niveaux (y compris les CP et CE1). *"Une situation difficile à gérer d'autant qu'il y aura un élève en situation de handicap et plusieurs élèves en difficultés dans chacune de ces classes. Une situation qui s'est aggravée pour certains enfants pendant la crise sanitaire. Nous sommes pourtant sur un territoire d'éducation prioritaire et notre collège de rattachement est situé en REP"*, souligne Delphine Vibert, représentante FCPE des parents d'élèves. Pour demander l'ouverture d'une quatrième classe, les parents d'élèves ont lancé une pétition numérique sur **change.org**, qui a reçu près de 260 signatures. *"Nous allons continuer pendant l'été à diffuser notre livret explicatif pour récolter d'autres signatures. Nous espérons un comptage des effectifs à la rentrée, mais s'il le faut nous serons mobilisés dès le premier jour."*

De plus, au regard des difficultés accumulées ces dernières années, l'ensemble de l'équipe enseignante a demandé sa mutation dans un autre établissement. *"Les enfants sont attristés par ces départs et nous parents sommes inquiets. Le poste de direction n'est pas encore attribué."*

En ouverture de séance le 29 juin, le Conseil municipal de Gonfreville l'Orcher a adopté un vœu à l'unanimité demandant à la Direction départementale des services de l'Éducation Nationale d'affecter à la rentrée de septembre un enseignant supplémentaire dans cette école afin de permettre son organisation en quatre classes.

INFOS TRAVAUX

TRANSFORMATION DES EXTÉRIEURS DE PABLO-PICASSO

RETROUVEZ LE PLAN DU QUARTIER DÉTAILLANT LES QUATRE PHASES DU CHANTIER SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE

Les travaux des aménagements extérieurs du groupe Pablo-Picasso, réalisés par la Ville, ont démarré le 22 juin. Ils devraient durer jusqu'au printemps 2021.

La première phase du chantier concerne la zone nord du quartier avec la réalisation de deux aires de jeux, d'une station sportive de gymnastique et de musculation (workout), d'un nouveau city stade. Les espaces vert seront également réaménagés avec notamment la création d'un talus de grimpe avec rampe de glisse. L'aire de jeux à l'est du quartier a été démolie. Les installations de chantier, situées à proximité du bâtiment A, réduisent de quelques places le stationnement. Une zone provisoire dédiée aux conteneurs d'ordures a été installée le long de la route d'Orcher, à l'entrée du quartier.

Parallèlement, à partir du 22 juillet et pendant deux mois se déroulera la phase 2 du chantier. Celle-ci prévoit la démolition de l'abribus et de l'escalier, la création de murs de soutènement, la réalisation de trois nouveaux accès piétonniers (escaliers) et la réfection des trottoirs route d'Orcher. Ces travaux nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée. Pour recueillir les éventuelles doléances des habitants pendant la durée des travaux, une boite aux lettres est mise à disposition au local Lemonnier, et sera relevée chaque semaine par les services municipaux.

ENFANCE-JEUNESSE

DES VACANCES D'ÉTÉ PARTICULIÈRES

©Ahmed Kessas

Cet été, l'offre de loisirs en direction des enfants et des jeunes gonfrevillais a dû être adaptée en fonction des consignes sanitaires actuelles et de la réglementation liée à la loi d'urgence en vigueur. Toutefois, le programme est varié et entre dans le dispositif d'Etat "Vacances apprenantes".

LE CENTRE DE LOISIRS

Celui-ci se déroule sur quatre sites afin d'éviter le brassage des enfants. En plus du centre de loisirs, les enfants sont accueillis dans les groupes scolaires Jean-Jaurès, Arthur-Fleury et Turgauville et répartis par tranches d'âges. *"Comme à l'école en fin d'année, la distanciation physique pour les enfants de maternelle et de primaire n'est plus obligatoire, mais les mesures sanitaires imposent la formation de petits groupes (maximum 15 enfants) pour éviter les risques de contamination et de propagation"*, explique Philippe Seghers, responsable du service Animation. Dans chaque lieu, la restauration est assurée sur place. Un pédibus est organisé depuis le Centre de loisirs pour rejoindre les autres sites. *"160 enfants de primaire et 50 enfants de maternelle sont accueillis cet été, avec des effectifs en août légèrement en hausse par rapport aux autres années, une conséquence notamment de l'annulation de la colonie de vacances à Magland. Nous n'organisons pas de nuit camping au centre cet été, trop contraignante à organiser d'un point de vue sanitaire. Toutefois, des soirées thématiques avec les familles sont proposées."*

TICKETS VACANCES

Le dispositif Ticket-Vacances se déroule jusqu'au 28 août. Chaque semaine, un programme d'activités est concocté par les animateurs municipaux pour les jeunes âgés de 13 à 25 ans, qui restent à Gonfreville l'Orcher l'été. Sports collectifs, cuisine, atelier fresque, stage de mosaïque, randonnées à pied ou à vélo, soirée barbecue, escape game, sorties loisirs (accrobranche, pêche, visite de musée, kayak, plage…). Un stage dédié aux arts-urbains se tiendra du 28 au 30 juillet, un autre sur la construction de mini-maquettes du 3 au 7 août ainsi qu'un stage de découverte de la nature du 24 au 28 août. Cette année, six mini-séjours (3 jours-2 nuits) sont aussi organisés (Dieppe, bases de loisirs de Brionne, de Clécy, de Léry-Poses) pour permettre de s'évader un peu…
Tout le programme sur **la page Facebook de la Ville.**

UN CAMP DE TRAPPEUR EN AUVERGNE

Du 2 au 9 août, 13 jeunes de 13 à 22 ans participent à un camp trappeur en Auvergne. Ce séjour entre dans le dispositif d'Etat "Colos apprenantes". *"Ils dormiront à la belle étoile dans des hamacs. Ils partiront en randonnées, feront l'ascension du Puy de Dôme, iront à la découverte d'un château médiéval, découvriront la gastronomie locale et descendront en eaux vives dans les gorges de l'Allier"*, énumère François Bedel, animateur nature.

SÉJOURS ITINÉRANCES NORMANDES

Habituellement ouvert à une trentaine de pré-ados, les huit séjours Itinérances normandes (5 jours et 4 nuits) ont dû être limités à des groupes de 16 jeunes entre 13 et 14 ans. Du lundi au vendredi, les séjours se déroulent dans des campings de la région normande : Saint-Aubin sur Scie, Houlgate, Port en Bessin, Ouistreham, Clécy… *"Nous avons acheté des tentes individuelles afin d'éviter trop de contacts et de mélange d'affaires personnelles."* Près de 80 pré-ados vont profiter de ces séjours.

ESCAPADES ADOS

Trois séjours de onze jours sont proposés pour les 15-17 ans entre le 6 juillet et le 13 août. Cette année, ils se déroulent exceptionnellement sous tente individuelle au centre de vacances de Magland. Les groupes comptent 14 jeunes et 4 animateurs et sont comme d'habitude en autonomie. Le programme d'activités sur place est imaginé par les adolescents.

DES SÉJOURS NATURE

Il s'agit de la nouveauté des vacances. Dans le cadre du dispositif "Vacances Apprenantes", la Ville organise six séjours (5 jours et 4 nuits) sur le thème de la nature dédiés aux 10-13 ans. Sept enfants, encadrés par deux animateurs, se rendent à Louviers en camping pour découvrir la forêt, des mares, des lacs, des oiseaux et pleins d'autres petites bêtes. *"Plusieurs activités ludiques et pédagogiques sont proposées pour permettre de favoriser l'autonomie, d'étudier un écosystème, de travailler l'écriture à travers la rédaction d'un journal de bord quotidien, de développer l'esprit scientifique, d'améliorer la confiance en soi, de travailler la mémoire..."*, souligne Philippe Seghers.

CCAS

L'ACCUEIL SOCIAL AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES

PLUS D'INFOS AUPRÈS DU CCAS AU 02 35 13 18 25

L'accueil social du CCAS fait partie des services qui n'ont jamais cessé leur activité pendant la crise sanitaire et le confinement, avec pour objectif d'accompagner, de garder le lien, d'aider et de soutenir les Gonfrevillais les plus vulnérables.

Pendant le confinement, la Municipalité a demandé au CCAS de maintenir et d'amplifier l'aide sociale, la crise sanitaire touchant plus durement les ménages aux faibles revenus. *"Ainsi, le montant des Chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) a été augmenté pendant cette période, notamment la part dédiée aux enfants bénéficiant habituellement de la gratuité de la restauration scolaire"*, explique Nathalie Pitte, responsable de l'accueil social du CCAS. Pendant la période, la mise à jour des dossiers d'aides sociales a été suspendue afin d'éviter les déplacements des usagers en mairie. Toutefois, les nouvelles demandes d'aides sociales ont été traitées sur prise de rendez-vous. En mars, avril et mai, la distribution des CAP a été assurée par des agents municipaux volontaires directement au domicile des bénéficiaires. Les distributions ont repris en juin à l'hôtel de ville et dans les annexes sur rendez-vous et dans le respect des gestes barrières.

Comme en période de canicule, le dispositif d'appel aux personnes âgées isolées a été mis en place pendant le confinement. Des agents volontaires mais aussi des bénévoles de la Réserve communale de sécurité civile ont appelé trois fois par semaine les 120 personnes inscrites sur le registre. A la fois pour prendre des nouvelles, mais aussi pour demander si elles avaient besoin d'un service comme des courses à faire ou aller chercher une ordonnance. Pendant l'été, il est possible pour les personnes âgées et isolées de s'inscrire sur le registre du Plan Canicule, qui permet un suivi personnalisé durant les épisodes de fortes chaleurs.

Quinze nouvelles demandes de service de portage de repas à domicile ont également été traitées ainsi que l'installation d'une dizaine d'abonnements de téléalarme pour les séniors isolés.

CARNET

En raison de la crise sanitaire, la parution de votre magazine municipal *Actualités* a dû être suspendue pendant trois mois, le précédent numéro étant paru en mars. Vous retrouvez ici la liste des naissances et des décès enregistrés par le service Etat-Civil depuis le 1er février dernier.

LES NAISSANCES

Agathe Beaufils, 15 rue Danielle-Casanova, 1er février à Montivilliers • **Jade Fouché**, 33 rue de la Verrerie, 11 février au Havre • **Madie Lefebvre**, 24 rue de la Motte Féodale, 13 février au Havre • **Noah Merino**, 26 route d'Orcher, 20 février à Montivilliers • **Noam Conard**, 12 rue de la Verrerie, 22 février, à Montivilliers • **Auguste Bierré**, 11 allée Marie-Curie, 22 février au Havre • **Nady Gérard**, 6 rue Jacques-Eberhard, le 24 février au Havre • **Hilona Pinçon**, 4 rue Anne-Frank, 27 février à Montivilliers • **Saya Le Men Colleville**, 3 route d'Orcher, 1er mars à Montivilliers • **Camille James**, 5 rue Julien-Séron, 20 mars à Montivilliers • **Eden Vimbert**, 7 rue Jacques-Brel, 2 avril, à Montivilliers • **Capucine Chevrier**, 29 rue Simone-Veil, 12 avril à Montivilliers • **Aymeric Trouvay**, 4 rue Danielle-Casanova, 14 avril à Montivilliers • **Hedda Auber**, 5 bis route d'Orcher, 18 avril à Montivilliers • **Valentina Lancelevé**, 1 allée Anatole-France, 24 avril à Montivilliers • **Noëline Bonard**, 3 allée Henri-Barbusse, 5 mai à Montivilliers • **Milhan Pailles**, 153 Cité Camus, 21 mai à Montivilliers • **Djalika Ly**, 3 rue Romain-Rolland, 24 mai à Montivilliers • **Chloé Auger**, 151 cité Camus, 1er juin à Montivilliers

LES DÉCÈS

Christian Schmaltz, 113 bis route d'Orcher, le 6 février, 70 ans • **Jean-Luc Legout**, 48 rue Jacques-Duclos, le 8 février, 63 ans • **Maurice Thierry**, 77 allée des Mésanges, le 22 février, 74 ans • **Josette Claret**, 6 rue Marcel Cachin, le 28 février, 75 ans • **Alice Le Marchand veuve Rihal**, 4 rue Anne-Frank, le 3 mars, 97 ans • **Claude Carrey**, 6 allée Louise-Michel, le 5 mars, 86 ans • **Jean Grenet**, 32 rue d'Apremont, le 7 mars, 85 ans • **David Amours**, 94 rue Jacques-Duclos, le 8 mars, 50 ans • **Alain Dufour**, 28 avenue du Chemin Vert, le 14 mars, 77 ans • **Robert Labbé**, 17 rue de la Commune de Paris, le 20 mars, 85 ans • **Monique Dosmann épouse Vallin**, 4 rue Arthur-Fleury, le 20 mars, 85 ans • **Josiane Valentin veuve Lebigre**, 2 rue de la Lézarde, le 23 mars, 85 ans • **Roger Conard**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 23 mars, 75 ans • **Sylvain Cochin**, 4 rue de la Boulaye, le 27 mars, 57 ans • **Odette Delaunay épouse Le Mignot**, 57 avenue Marcel-Le Mignot, le 7 avril, 82 ans • **Eric Droniou**, 32 route d'Oudalle, le 9 avril, 57 ans • **Jacqueline David veuve Rodange**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 9 avril, 95 ans • **Evelyne Valentin épouse Chislard**, 108 avenue des Côtes Blanches, le 9 avril, 80 ans • **Jacques Drouet**, résidence du Clos Fleury, rue de la Lézarde, le 10 avril, 93 ans • **Christiane Conard veuve Hébert**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 16 avril, 88 ans • **Sylvie Colleville épouse Eudier**, 5 allée Henri-Barbusse, le 20 avril, 58 ans • **Nicole Guillou veuve Anglade**, 4 rue Elsa-Triolet, le 4 mai, 81 ans • **Joël Cantais**, BC22 Résidence Saint Dignefort, le 8 mai, 59 ans • **Edithe Avenel veuve Balcou**, 4 rue de la Ferme Leblond, le 9 mai, 81 ans • **Jeannine Cottell veuve Lemaître**, 2 allée Victor-Hugo, le 17 mai, 92 ans • **Daniel Le Monnier**, 37 rue de la Belle Aurore, le 21 mai, 80 ans • **Patrick Jeanne**, 6 rue Pierre-Glénisson, le 25 mai, 65 ans • **Simonne Moisy veuve Prud'Homme**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 28 mai, 94 ans • **André Pireaux**, 19 rue Henri-Paul Schneider, le 30 mai, 82 ans • **Jérémy Sauvage**, 1 avenue Saint-Sauveur, le 31 mai, 33 ans • **Yvette Hautot veuve Pirocchi**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 1er juin, 89 ans • **Claude Prosper**, 60 rue Frédéric-Joliot Curie, le 6 juin, 85 ans • **Andrée Hoffmann veuve Dupuis**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 12 juin, 96 ans

SERVICES MUNICIPAUX

QUEL FONCTIONNEMENT PENDANT L'ÉTÉ ?

SERVICE ÉTAT-CIVIL

Vous pouvez désormais effectuer toutes vos démarches concernant l'Etat-Civil (notamment les demandes et les remises de Carte nationale d'identité et de Passeport) en mairie. Pour faciliter le respect des consignes sanitaires, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous au 02 35 13 18 00. À l'hôtel de ville, les horaires sont exceptionnellement étendus pour recevoir plus facilement les administrés : 7h30 à 17h en continu.

LES CÉRÉMONIES

Les cérémonies de mariage et de parrainage à l'hôtel de ville ont repris depuis le 4 juillet.

ACCUEIL SOCIAL

L'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 août, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les mairies annexes étant fermées au public pendant les périodes de vacances scolaires (jusqu'au 3 septembre), toutes les démarches sont à effectuer en mairie du centre. Les distributions des chèques d'accompagnement personnalisé se feront sur les dernières semaines de chaque mois : du 27 au 31 juillet et du 24 au 28 août, dans la salle des fêtes de l'hôtel de Ville. L'inscription pour l'aide à l'habillement à l'occasion de la rentrée scolaire se fera en septembre lors de la mise à jour des dossiers pour une distribution fin septembre. Le rechargement des titres de transport se fait également uniquement sur rendez-vous. Avant tout déplacement, contactez le 02 35 13 18 25.

MÉDIATHÈQUE

Depuis le 27 mai, la médiathèque municipale vous propose un service de panier culturel. Vous pouvez passer votre commande de livres, jeux, cd, dvd… sur le portail de la médiathèque ou par téléphone au 02 35 13 16 63/64.
Si vous avez des prêts à rendre à la médiathèque, les agents peuvent vous accueillir sans rendez-vous le mardi de 16h à 20h, les mercredi et samedi de 10h à 17h sans interruption. En cas d'affluence, il vous est demandé de bien vouloir respecter les distances entre vous ainsi que les gestes barrières.
Plus d'infos sur le portail de la médiathèque : **https://gonfreville-pom.c3rb.org/**

SECTEUR MONÉTIQUE

Pour pouvoir manger dans les restaurants scolaires et inscrire vos enfants au centre de loisirs et aux accueils périscolaires, il faut au préalable se faire établir une Carte Ville au secteur Monétique, situé au 1er étage des services Techniques (9, avenue Jacques-Eberhard).

Pour créer votre Carte Ville et venir la chercher, le secteur monétique vous reçoit sur rendez-vous individuel au 02 35 13 18 68 (port du masque obligatoire) les lundis et mercredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h, et le vendredi de 8h45 à 12h. Informations complémentaires au 02 35 13 16 68.

image d'archives©Alicia Rose

REMBOURSEMENT BILLETTERIE

Afin de procéder au remboursement des spectacles annulés depuis le mois de mars, l'accueil Billetterie de l'ECPC propose des rendez-vous tous les mardis et jeudis après-midi (14h-17h) pendant tout l'été. Les spectacles sont toutefois reportés sur la prochaine saison 2020-2021.Si vous souhaitez assister à ces représentations, vos billets doivent être échangés. Le concert de Nach est reporté au 13 octobre, le spectacle de danse contemporaine *Sisyphe heureux* se tiendra le 10 novembre. Les galas de magie sont prévus les 10 et 11 avril 2021. Le groupe Electro Deluxe se produira le 12 mai 2021 et enfin la pièce *Sur la route de Poucet* sera jouée le 28 mai 2021. La programmation sera dévoilée sur le site **gonfreville-l-orcher.fr** à la rentrée.
Contactez l'accueil de l'ECPC afin de prendre rendez-vous par téléphone au 02 35 13 16 54 ou par mail : **billetterie-ecpc@gonfreville-l-orcher.fr**

RENTRÉE DES ÉCOLES MUNICIPALES

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus, les élèves inscrits en 2019/2020 dans les écoles municipales (Danses, Musiques, Informatique, Couture) n'ont pu suivre l'intégralité de leurs cours. Ainsi, par délibération le conseil municipal, réuni le 29 juin, a décidé de diviser par deux les tarifs des droits d'inscription pour la saison 2020/2021, uniquement pour les élèves inscrits en 2019/2020 et qui souhaitent se réinscrire dans le même cours. Leurs inscriptions sont de fait prioritaires à la rentrée. Les journées habituelles d'inscriptions en septembre n'auront donc pas lieu. A la rentrée, les écoles municipales communiqueront sur les éventuelles places restantes dans leurs différents cours. Il sera alors possible de faire une demande d'inscription. Un tirage au sort sera effectué si nécessaire. Les modalités seront précisées à la rentrée sur le site **www.gonfreville-l-orcher.fr**

OUVERTURE

UN NOUVEAU BUREAU DE POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE : LUNDI (10H/12H - 14H30/16H30) ; MARDI, JEUDI ET VENDREDI (9H/12H - 14H30/16H30) ; MERCREDI ET SAMEDI (9H/12H)

Après quelques mois de travaux réalisés par la Ville, le nouveau bureau de poste, situé 19 place du Vieux Colombier, a ouvert ses portes au public le 25 juin.

La création d'un nouveau bureau de poste moderne et accessible s'inscrit dans le grand projet de rénovation du centre ville lancé en 2014 par la Ville de Gonfreville l'Orcher pour notamment dynamiser le commerce et les services de proximité. Attachée à maintenir et améliorer ce service à la population, la Municipalité a décidé d'engager les travaux d'aménagements. Ils ont entièrement été financés par la Ville pour un moment d'environ 250 000 euros TTC.

Le nouveau bureau dispose d'un accueil avec deux guichets, d'un espace de conseil financier. Il est équipé d'un photocopieur et d'un automate courrier (pour l'affranchissement des lettres et colis en autonomie). Un distributeur de billets est accessible à l'extérieur du bureau.

PRÉVENTION PLAN CANICULE

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Dans le cadre préventif du plan canicule, le CCAS de la ville de Gonfreville l'Orcher recense parmi ses habitants toutes les personnes isolées et/ou vulnérables (personnes âgées et/ou handicapées notamment). L'inscription sur ce registre permet ainsi de bénéficier, gratuitement, d'une veille et d'un accompagnement. Une convention est signée avec l'AMAPA qui met en place des appels téléphoniques et des visites à domicile avec distribution de bouteilles d'eau.

Vous avez également la possibilité d'inscrire l'un de vos proches, voisins, connaissances sur cette liste en vous rendant à l'hôtel de ville, en contactant Nina Ebran au 02 35 13 18 25 ou par mail nina.ebran@gonfreville-l-orcher.fr

SANTÉ

VIGILANTS FACE AU COVID

Face au Covid-19, ne relâchons pas notre vigilance en continuant à bien respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Dès l'apparition de symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, fièvre, perte de goût et d'odorat, nez qui coule), vous devez contacter votre médecin traitant ou le 116 117, numéro de la permanence des soins en Normandie. En cas de suspicion d'infection au Covid-19, le médecin pourra alors vous prescrire un test virologique dit "test PCR", pratiqué par prélèvement naso-pharyngé, par voie nasale. Ces tests permettent d'identifier rapidement les personnes malades pour mettre en œuvre une procédure de protection et d'isolement pour elles et leurs contacts.

Retrouvez les points de prélèvements en Normandie (carte actualisée régulièrement) sur le site Internet de l'ARS www.normandie.ars.sante.fr

ÉCRIVAIN PUBLIC

Les permanences gratuites de l'écrivain public reprennent à la rentrée. Celui-ci peut vous aider à remplir toutes sortes de correspondances et de dossiers. Les prochains rendez-vous se tiendront les **vendredis 4 et 18 septembre** (à la mairie de 13h30 à 16h) et les **mardis 8 et 22 septembre** (à la mairie annexe de Mayville de 9h30 à 12h).

INFOS PPRT

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). En juillet, la permanence d'information gratuite se fait uniquement sur prise de rendez-vous individuel. Au mois d'août, les permanences sont suspendues. Elle reprendront les **lundis 31 août, puis 14 et 28 septembre** (9h30 à 12h30) et les **vendredis 11 et 25 septembre** (de 14h à 17h), dans le respect des gestes barrières. Plus d'informations au 02 32 08 13 00 et sur contact@inhari.fr

ACTION LOGEMENT

Action Logement accompagne les salariés et demandeurs d'emplois, qui ont été fragilisés par la crise sanitaire. Une aide financière aux impayés de loyers ou dépenses de logement peut être attribuée sous conditions. Infos sur www.actionlogement.fr

DÉCHETTERIE

Le centre de recyclage de Gonfreville l'Orcher est ouvert au public, du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-18h (Fermé le dimanche et les jours fériés).

REPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h
7, rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30
1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE

02 35 13 18 00

Permanences du CAUE aux services Techniques, av. Jacques-Eberhard, les **jeudis 13 août** et **10 septembre.** Gratuit sur RDV auprès du service Urbanisme.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 35 13 18 00

Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis.

UFC-QUE CHOISIR

09 62 51 94 37 / 06 47 12 53 02

Permanence le 1er mercredi du mois, de 14h à 17h, au centre social Agies.

CENTRE DE RECYCLAGE

02 35 51 31 96

Situés rue Jacques-Duclos, les services du centre de recyclage de la Communauté urbaine sont accessibles du lundi au samedi (8h30/12h et 14h/18h).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS

02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)

Pour la prochaine collecte d'encombrants blancs et bruns (électro-ménagers, matériels informatiques, etc.), renseignements à l'accueil de la Mairie.

CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT

La distribution des chèques d'accompagnement personnalisé se feront du **27 au 31 juillet** et du **24 au 28 août** dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL

02 35 13 92 88 / 06 27 58 78 01

Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24

du lundi au vendredi : 8h/12h30 et 13h30/16h30
(à partir de 10h, le 1er mardi de chaque mois)
CCAS : L'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 août, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Contactez le 02 35 13 18 25.

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83

lundi et vendredi : 9h/11h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

9, avenue Jacques-Eberhard
du lundi au vendredi : 8h30/12h30 et 13h30/16h30

TÉLÉFORMULAIRES

Démarches administratives sur le site **de la ville** (rubrique e-mairie).

SERVICE D'ASTREINTE 02 35 13 18 00

24h/24

CARTE VILLE 02 35 13 18 68

lundi et mercredi :
8h30/12h et 13h30/16h30
vendredi : 8h30/12h
Vous pouvez également déposer vos chèques aux accueils (Mairie et Services Techniques). Un terminal carte bancaire est aussi disponible devant la mairie 24h/24h.

CARTE DE BUS

En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

POINT INFO JEUNESSE 02 35 13 18 27

Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)
Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire
Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1er adjoint au Maire
Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2ème adjointe au Maire
Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3ème adjoint au Maire
Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4ème adjointe au Maire
Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5ème adjoint au Maire
Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6ème adjointe au Maire
Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7ème adjoint au Maire
Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8ème adjointe au Maire
Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée
Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué
Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée
Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué
Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

MARIE NGUYEN, Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué
Sport

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34
RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57
EHPAD *LES CHARMETTES* 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES

Centre social 02 35 47 77 88
Mmes Laplace et Sampic : sur RDV
Carsat 02 32 74 07 86
Mme Leclère : 1er et 3ème vendredi du mois

PMI 02 35 47 49 04

Centre social : mardi après-midi (sur RDV)

MUSÉE

MAISON DU PATRIMOINE

RÉSERVEZ VOTRE VISITE AU 02 35 13 16 53 • PAR MAIL À MAISON-PATRIMOINE@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Pendant l'été, il est possible de visiter la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires, située 8 rue du 8 mai 1945, uniquement sur prise de rendez-vous.

COMPLEXE AQUATIQUE

GD'O

PLUS D'INFOS SUR WWW.LEHAVRESEINEMETROPOLE.FR

Le bassin sportif et ludique intérieur, le bassin ludique et la pataugeoire extérieurs, ainsi que le pentagliss sont ouverts au public. Pour des raisons sanitaires, la rivière sauvage et le jardin aquatique sont fermés. Comme tous les étés, l'espace balnéo / cardio est fermé.
Afin de limiter l'attente en caisses, il est désormais possible de réserver et acheter son entrée en ligne.

CENTRE SOCIAL

L'ÉTÉ DE L'AGIES

▶ 28 AOÛT

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET SUR WWW.AGIES.FR

Le centre social propose des accueils familles, des promenades, de la danse, un atelier cuisine parents/enfants, de la randonnée, des sorties, de la gym ou encore un atelier chant et percussions pendant tout l'été. Tous les mercredis après-midis, des animations sont dédiées aux ados de 11 à 17 ans.

DR

ANIMATIONS CULTURELLES

MÉTROPOLE EN SCÈNE

▶ 29 AOÛT

SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE. RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION ESTIVALE SUR WWW.LEHAVRESEINEMETROPOLE.FR

La Métropole en scène, c'est de la musique, des contes, de l'humour ou encore des randonnées ! La communauté urbaine Le Havre Seine métropole propose des spectacles et animations culturelles pour découvrir le territoire rural avec pas moins de 12 représentations et 11 animations culturelles.

DR

ANIMATIONS

UN ÉTÉ ENSEMBLE

Plusieurs animations sont proposées en juillet et en août dans trois lieux précis de la Ville. Concerts, cinéma en plein air, contes, danse, karaoké sont programmés dans la cour d'école du Hameau de Gounay-en-Caux, au sein du complexe Maurice-Baquet et à la résidence autonomie du Clos-Fleuri dans la cité de Mayville.

DU CINÉMA EN PLEIN AIR

Trois projections sont programmées :
• **Mardi 28 juillet** (école de Gournay) : le film familial *Boule et Bill* de Alexandre Charlot et Franck Magnier est projeté à 22h15
• **Mercredi 4 août** (complexe Baquet) : le film d'animation *Le Château des singes* (à partir de 6 ans) est projeté à 22h.
• **Jeudi 27 août** (résidence Clos-Fleuri-Mayville) : dans le cadre du Dispositif Ciné'toiles organisé par la communauté urbaine avec l'association du grain à démoudre, la soirée commencera par un concert de l'orchestre de rue Fanfare Pigwana Orchestra puis continuera avec la projection du film d'animation *L'île de Black Mor* à 21h20.

DR

Afin d'assurer les meilleures conditions sanitaires, l'accès aux projections en plein air se fera dans la limite des places disponibles, et l'organisation Ciné Toiles ne proposera pas de prêt de transats. Nous vous invitons à venir avec votre propre matériel : plaids, sièges, transats…

DU KARAOKÉ

Venez chanter avec le duo Esprit Karaoké composé de Fred 209 et d'Aurélia Leroy, les **jeudi 30 juillet** (19h-20h30) à l'école élémentaire de Gournay et **samedi 29 août** (19h-20h30) dans le jardin de la résidence autonomie du Clos Fleuri.

DES RANDONNÉES PATRIMONIALES

Le service Culturel propose plusieurs randonnées à travers la ville pour mieux découvrir le patrimoine local. Rendez-vous chaque vendredi, à 9h30, dans un quartier différent : le **24 juillet** à Mayville (départ mairie annexe), le **31 juillet** sur le plateau (départ maison du patrimoine), le **7 août** à Gournay (départ du cimetière), le **14 août** à Mayville (départ mairie annexe), le **21 août** sur le plateau (départ maison du patrimoine) et le **28 août** à Gournay (départ du cimetière).

DES CONCERTS

Chaque mercredi, un concert de la compagnie ArtGoNotes est proposé dans l'un des trois quartiers de la Ville.

• **29 juillet** à 18h (complexe Baquet) : l'artiste gonfrevillais Vincent Lanouvel propose un répertoire de chansons françaises sur le thème du cinéma.
• **5 août** à 18h (école de Gournay) : en duo avec la chanteuse Coralie Russier, Vincent Lanouvel propose un répertoire de chansons françaises.
• **12 août** à 18h (résidence Clos-Fleuri-Mayville) : en solo au piano, Vincent Lanouvel met à l'honneur les plus belles mélodies françaises de Charles Trénet à Vincent Delerm.
• **19 août** à 18h (complexe Baquet) : place au swing et à la musique de la Nouvelle Orléans avec le Big Band de poche (Nicolas Seigneuret au saxophone, Olivier Desplébin à la trompette et Pierre Malon à la guitare).
• **26 août** à 18h (école Gournay) : le trio de blues (Elise Goument au chant, Denis Romain à l'harmonica et Pierre Malon à la guitare) animera le début de soirée.

Jeudi 23 juillet à 18h30 (complexe Baquet) : spectacle musical *On va semer !* par la compagnie Açidu

DE L'ENTRAIDE NUMÉRIQUE

Vous avez une question, un problème en informatique sur votre tablette, smartphone ou votre ordinateur portable, un animateur informatique sera présent, les **28, 29 juillet, 4 et 27 août** à partir de 20h, sur les lieux des animations.

DES CONTES

Vendredis 31 juillet et 7 août (20h15) au départ de la Médiathèque : soirée Contes "qui font peur" pour les familles (dès 6 ans), animés par l'association Autrement dire, dans un lieu boisé de la Ville (sous réserve de la météo).

PRATIQUE

Afin d'assurer la sécurité sanitaire, les animations et spectacles sont limités en nombre. Gratuit sur inscriptions préalables au 02 35 13 16 15.
Tout le programme est disponible sur le site **www.gonfreville-l-orcher.fr** et sur la **page Facebook de la Ville.**

RALLYE FAMILIAL

DÉCOUVRIR LA VILLE EN S'AMUSANT

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 53

Vous avez envie d'en savoir plus sur l'histoire de la ville dans laquelle vous habitez ? Vous êtes curieux et souhaitez vous enrichir sur le patrimoine local ? Inscrivez-vous aux rallyes familiaux de Gonfreville l'Orcher.

La Ville propose trois rallyes de découverte sur le territoire gonfrevillais les **12, 19 et 26 août**, respectivement sur le plateau, dans la cité de Mayville et dans le hameau de Gournay-en-Caux. Le concept est simple : découvrir Gonfreville l'Orcher et son patrimoine de façon ludique, en famille, pour tous les âges, et en toute sécurité. En effet, le choix a été fait de proposer les rallyes aux équipes familiales (max. 8), afin de faciliter la distanciation sociale et permettre à tous d'évoluer dans de bonnes conditions.
Au programme : des énigmes, de la marche et de l'histoire, le cocktail gagnant. C'est le moment de tester vos connaissances et d'enfiler vos chaussures de marche…

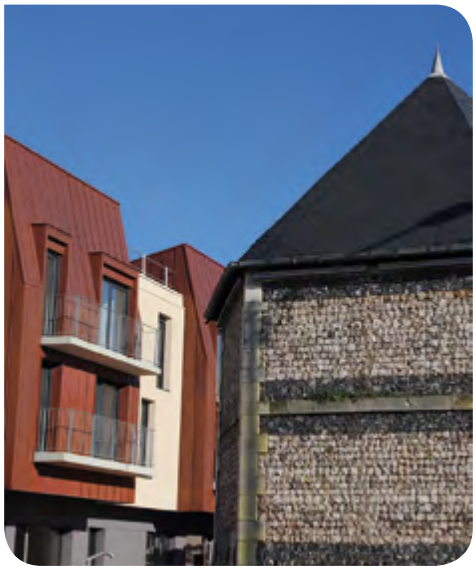

SAISON 2020/2021

RENTRÉE CULTURELLE : TOP DÉPART LE 26 SEPTEMBRE

ECPC - ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES - RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 54

©Michel Cavalca

C'est en fanfare que s'effectuera le lancement de la nouvelle saison culturelle de Gonfreville l'Orcher, avec la représentation de *Tutu*, par la compagnie Chicos Mambo.
Au programme, six danseurs évoluant dans un joyeux mélange d'humour et de visuels effrénés. En 20 tableaux, ils revisiteront les icônes du ballet, de la danse contemporaine, de salon, sportive et rythmique, académique, ou encore acrobatique… une véritable ode à la danse sous toutes ses formes, où l'exigence et la dérision s'entremêlent. Un spectacle à la fois pour les néophytes et les connaisseurs, permettant de (re) découvrir les grands thèmes.
Au rythme des différents tableaux, vous pourrez rire, être impressionnés, étonnés… 40 personnages se passeront le relai pour vous faire vivre une palette d'émotions, à grand coup d'autodérision, mais, bien plus encore, de talent.
A consommer sans modération !

ANIMATIONS NATURE

À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ

30 JUIL ▶ 9H + 13H45

GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 18 90

Une marche à travers la ville pour découvrir la biodiversité en milieu urbain.

ANIMATIONS NATURE

FAUNE ET FLORE

04 AOÛT ▶ 9H + 13H45

GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 18 90

L'atelier nature vous propose d'observer de près la faune et la flore sur un espace naturel.
Rendez-vous au Chemin-vert.

HARFLEUR

RALLYE DU PATRIMOINE

12 AOÛT ▶ 15H30

MUSÉE DU PRIEURÉ • DÈS 6 ANS • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 30 09

En équipe, en famille, partez à la découverte du centre ville historique d'Harfleur !

HARFLEUR

UNE APRÈS-MIDI AU MUSÉE

23 AOÛT ▶ 15H30

MUSÉE DU PRIEURÉ • DÈS 6 ANS • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 30 09

Les créatures fantastiques sont nombreuses au temps des princesses et des châteaux forts ! La réalisation d'une gargouille en argile sera le clou du spectacle.

LITTÉRATURE

LIRE À LA PLAGE 2.0

▶ 30 AOÛT

INFOS SUR WWW.SEINEMARITIME.FR

Les traditionnelles cabanes de l'opération Lire à la plage laissent place cet été à une formule numérique. Une centaine d'ouvrages sélectionnés par la Médiathèque départementale est disponible sur une web application.

NATURE

RÉSERVE DE L'ESTUAIRE

DÈS 6 ANS • DURÉE 2H30 • RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 02 35 24 80 01 • INFOS SUR WWW.MAISONDELESTUAIRE.ORG

Mercredis 29 juillet, 5, 12 et 19 août à 10h
La Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine vous accueille les mercredis des vacances, pour vous proposer de vivre en famille des moments pédagogiques et ludiques et de vous reconnecter en douceur avec la nature.

©Vivien Chouquet - Réserve de l'Estuaire

PROXIMITÉ

ZOOM SUR QUELQUES COMMERÇANTS

La crise sanitaire liée au Covid-19 a impacté les grandes enseignes comme les commerces de proximité. Pendant le confinement, certains étaient autorisés à continuer leurs activités et se sont adaptés. Zoom sur le restaurant L'Angle d'Orcher, la supérette Viveco et le bureau de tabac-presse du Vieux Colombier.

Stéphane et Peggy Lamotte

Hadjila, Salah, Asmane Saber et Saïd Beralif

Fabienne et Pierre Grosini

RESTAURANT L'ANGLE D'ORCHER

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau restaurant L'Angle d'Orcher devait ouvrir ses portes le 17 mars, soit le premier jour du confinement. *"Tout était prêt pour l'ouverture. Ce projet nous le portons depuis plusieurs années. L'annonce de la fermeture des restaurants nous a fait un choc,* se souvient Peggy Lamotte. *Lorsque nous avons vu que le confinement allait se prolonger, on s'est dit qu'il fallait réagir pour ne pas déprimer et soutenir la trésorerie. Alors, nous nous sommes lancés dans la vente à emporter de plats préparés début avril."* La communication sur Facebook et le bouche à oreille ont fait leur effet. *"Nous avons été surpris par la demande, beaucoup de personnes avaient envie de se faire plaisir pendant la période et sans doute aussi de nous soutenir. Pour répondre à l'insistance de plusieurs jeunes, nous avons proposé une soirée burgers maison. Cela a été un véritable succès, avec plus de 120 burgers préparés. Aujourd'hui, nous les avons laissés à la carte."* Le 3 juin, le restaurant a enfin pu ouvrir ses portes. *"Pour respecter les nouvelles règles sanitaires, nous avons dû enlever six tables, soit douze couverts. Les clients fidèles du confinement sont tous venus manger sur place. Cela fait plaisir ! Au démarrage, nous devions embaucher un aide cuisinier et une personne au service. Pour le moment, la prudence s'impose et nous ne travaillons que tous les deux avec mon mari."*

SUPÉRETTE VIVÉCO

Bien implantée dans le hameau de Gournay-en-Caux, la supérette Vivéco gérée par Saïd Belarif et Asmane Saber est ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 18h. Idem pendant le confinement. Au départ, il était impossible de se fournir en masques et en gel hydro-alcoolique. *"Heureusement, nous avons pu compter sur la solidarité de la pharmacie à côté, qui nous a fourni en gel. Et la mairie nous a installé un écran de protection en plexiglas pour la caisse très rapidement."* Pour les deux patrons, la principale difficulté a résidé dans l'approvisionnement. *"Nous avons plus de 7000 références en boutique. La centrale d'achat s'est trouvée désorganisée dans les premiers temps, et les livraisons de marchandises ont été moins régulières. Toutefois, nous nous sommes arrangés pour ne jamais manquer ni de farine ni d'œufs."* Pour les habitants du quartier mais pas seulement, la supérette est un vrai plus depuis sa réouverture en février 2019. *"Habituellement, nous avons 200 à 300 clients par jour. Avec le confinement, les gens avaient peur d'aller faire leurs courses en grandes surfaces. Nous avons comptabilisé plus de 30% de clientèle en plus pendant cette période, notamment des gens des villages alentours."* Les patrons proposent également un service de livraison à domicile. *"Pendant la période, nous avons livré chaque semaine une dizaine de personnes âgées du quartier."*

BUREAU DE TABAC-PRESSE

Au bureau de Tabac-Presse de la place du Vieux Colombier, l'activité a continué même si elle a ralenti. *"Il y a d'abord eu beaucoup de clients qui sont venus faire des réserves de tabac, puis au fur et à mesure des semaines, il y a eu moins de passages. Il faut dire que les paris sportifs et le PMU se sont totalement arrêtés. Ainsi que le point relais colis,* explique Fabienne Grosini. *Depuis 14 ans que nous sommes ici, nous avons une clientèle d'habitués. Pour beaucoup, venir chercher le journal était la sortie autorisée du jour, c'était aussi l'occasion de discuter un peu et de prendre des nouvelles. Les gens ont manqué de lien social."* Côté presse aussi, il y a eu une baisse surtout côté approvisionnement. *"Beaucoup de magazines ne sont pas parus pendant la période, ce qui a représenté près de 50% du rayonnage en moins. Toutefois, nous avons vendu plus de magazines de jeux de mots-croisés, mots fléchés, sudoku… Chaque semaine, nous avons mis à disposition la* Lettre d'informations du maire *et des feuilles d'autorisations de sortie que la mairie nous transmettait."* La recharge gratuite des cartes de bus a également été un vrai service de plus. *"Les abonnés des transports ont pu bénéficier de deux mois de gratuité. Beaucoup de gens sont venus faire leur recharge de carte chez nous, car les services municipaux étaient fermés au public et cela évitait de se déplacer dans une agence LiA au Havre."*